

Séance du 5 septembre 2017

L'An deux mil dix-sept, le cinq septembre, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, en date du 29 août 2017, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Bernard MARTIN.

PRESENTS : Mrs MARTIN Bernard, CONFESSON Bruno, CARTE Jacques, CHAPELLE Daniel, DAFFIX Roland, MONGIS Gérard, Mmes BALICHARD Valérie, DENIS Annie, GIRAUDET Laurette, JUILLARD Brigitte, MAILLARD Claudette.

ABSENTS : Mmes CHARTIER Nathalie, LAURENT Laëtitia, JOBERT Martine, Mrs LAJOIE Patrick, ALLOY Jean-Claude, LASSAUZET Serge, LEHOURS Jean-Michel, excusés.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Désignation du secrétaire de séance.

A l'unanimité des membres présents, M MONGIS Gérard est élu secrétaire de séance.

Adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

1. FINANCES

- SUBVENTION COMPLEMENTAIRE 2017 :

Valérie BALICHARD propose à l'assemblée de compléter la subvention 2017 versée à MONTMARAULT Vélo Nature par le bonus de 50€ car cette association a apporté sa participation à la fête patronale 2016.

Le Conseil Municipal valide ce complément de subvention de 50€ à Montmarault Vélo Nature. La dépense sera imputée à l'article 6574 sur la ligne « divers ».

2. VENTE à la Société APRR

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du projet A71/RN79, nœud de Montmarault, la société APRR souhaite acquérir pour les besoins de l'opération, 675m² de la parcelle ZC n° 30. La vente sera réalisée moyennant le prix de 250€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE les termes de cette vente,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la dite vente et toutes les pièces s'y rapportant.

3. POINT SUR LES TRAVAUX

Monsieur le maire fait un point sur les travaux de la Rue Pasteur en informant l'assemblée que les travaux de VRD se poursuivent dans de bonnes conditions. Il reste quelques reprises d'assainissement à faire. Arbres sont morts en bas de la rue Henri Brun, trois seront remplacés.

4. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'évolution des compétences toujours dans le cadre de la loi NOTRe, en direction des EPCI. Le transfert de la compétence « assainissement collectif » se fera à l'aube de 2020 vers le SIVOM de la Région Minière.

Monsieur le Maire propose de contacter d'ores et déjà le SIVOM afin d'étudier en amont la cession de cette compétence.

Le CM valide l'autorisation d'intention auprès du SIVOM pour la prise de compétence « assainissement collectif ».

5. PLAN MASSIF CENTRAL

Faisant suite à la délibération du 7 février dernier concernant le plan de revitalisation des centres-bourg en Massif Central, Monsieur le Maire donne le contenu de la convention FNADT/Massif Central signée avec le Préfet de Région, à savoir :

- Action 1 Maîtrise d'œuvre Espaces de stationnement d'un montant de 22774€HT subventionnée à 50% soit 16450€.
- Action 2 recrutement d'un « Manager de Ville » à mi-temps sur 2 ans pour un montant estimé à 45000€ subventionnée à 50% soit 22500€.

Concernant la deuxième action, le recrutement se fera conjointement avec la commune de Commentry qui partagera le poste avec les mêmes critères que Montmarault.

6. RENTREE SCOLAIRE

☛GYMNASE : AVENANT N° 2 A LA CONVENTION D'UTILISATION PAR LE COLLEGE :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de l'utilisation prioritaire du gymnase par le Collège Jeanne Cluzel de Montmarault, une convention a été passée en 2013 pour 3 ans avec le Département de l'Allier. Le Département propose une prolongation de la convention pour l'année scolaire 2017/2018 par avenant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** l'avenant n° 2 pour l'année scolaire 2017/2018,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2.

Madame Valérie BALICHARD, fait le point sur la rentrée scolaire :

- maternelle 3 classes avec une nouvelle directrice Mme GUSTAVE qui vient de Clermont-Fd°.
 - 16 en TP et PS
 - 19 en MS (Mme Guyollot)
 - 20 GS (Mme Militon)

2 ATSEM sont mise à disposition par le SRPIC (Annick CHEVALLIER pour la petite section) et (Bernadette CHAPALAIN pour la moyenne et grande section).

Pour la pause méridienne (Mmes Pascale DIAT et Sandrine ROEDIGER) plus une autre personne Mme RUIZ qui devait être embauchée sous forme de contrat aidé. Etant donné que nous avons un nombre d'enfants important pendant la pause méridienne (environ 30 en maternelle et 60 en élémentaire), j'ai pris la décision d'embaucher Mme RUIZ en CDD pour 6 mois.

- élémentaire 5 classes avec 116 élèves
 - 18 CP +3 CE1
 - 22 CE1
 - 22 CE2
 - 19 CM1 + 6 CM2
 - 26 CM2

Valérie BALICHARD remercie les parents d'élèves qui se sont mobilisés pour le groupe scolaire avec l'ouverture de cette classe en élémentaire.

Les rythmes scolaires ne sont pas modifiés toujours 4 jours ½.

2 intervenants : Sandrine ROEDIGER pour le sport et Vincent THOMAS pour la musique.

7. CHALLENGE VILLE SPORTIVE

Valérie Balichard fait part à l'assemblée qu'elle a envoyé un dossier de candidature au Comité Départemental Olympique et Sportif du Puy de Dôme début juillet pour concourir au challenge de la commune la plus sportive de l'Allier. Elle informe que la commune de Montmarault est lauréate et que la cérémonie de remise des récompenses à la commune mais également à l'ensemble des associations sportives aura lieu le Mercredi 11 octobre 2017 à 18h30 à l'ECC. Auparavant, les membres du CDOS visiteront les installations sportives.

8. STADE

Valérie BALICHARD informe que compte tenu des travaux devant les buts de foot, les matchs de l'équipe de l'USCA se feront jusqu'en février 2018 pour cette saison sportive puis les matchs reprendront en janvier 2019 pour la saison 2018/2019. Ainsi il y aura toujours des matchs sur les 2 saisons à Montmarault.

9. FETE PATRONALE

Très bonne fréquentation du samedi au dimanche soir, avec un magnifique feu d'artifice.

Concernant la course cycliste, Mr le Maire et Mme Balichard ont reçu Mr Belin, Président de Montmarault Vélo Nature et Mr Bourgeot Jean-François en charge de la course cycliste.

Mr Bourgeot indique que la subvention de 250€, les coupes et trophées (50€) ainsi que le vin d'honneur (environ 150€) offert par la Municipalité ne correspondaient pas à la demande de l'association pour organiser la course, qui souhaitait 400€.

Mr le Maire explique que la municipalité n'a pas vocation à financer l'intégralité des activités des associations.

Enfin Mr Bourgeot explique que les coureurs UFOLLEP sont de moins en moins nombreux et que cette course n'avait plus d'avenir.

La Municipalité espère et souhaite trouver une activité pour le lundi de la fête patronale, une association a déjà été contactée.

10. SICTOM

Bruno CONFESSON informe l'assemblée de la suite réservée à la distribution anarchique des conteneurs jaunes et bordeaux.

Mr Borowiak, Directeur du SICTOM, a été reçu en mairie le 10 août dernier. Nous sommes d'accord sur un certain nombre de points :

- erreur de communication sur la plaquette distribuée sur les bacs jaunes,
- les personnes qui le souhaitent peuvent revenir aux sacs, notamment pour les personnes qui trouvent les poubelles trop lourdes ou pas d'emplacement pour les stocker,
- bacs OM bordeaux : le SICTOM va collecter ceux qui ne servent pas étant donné que les habitations ont un bac vert fourni par la commune. Ces bacs verts seront toujours collectés. Le jour où ils seront cassés, le SICTOM fournira le conteneur bordeaux.
- une communication sera faite auprès des foyers début octobre,
- le SICTOM continue de collecter les gros conteneurs des entreprises et des administrations. Le jour où ils seront cassés, le SICTOM les vendra aux entreprises et administrations.
- les bacs de 80 litres sont faits pour 4 personnes, s'ils ne suffisent pas, le SICTOM à leur demande peut mettre un 120 litres.

Mr BOROWIAK assure que toutes ces précisions feront l'objet d'un courrier à la commune à son retour de congé.

11. QUESTIONS DIVERSES

↳ **Bernard MARTIN** informe le Conseil municipal que :

- Animations :

Lors des journées du patrimoine du 17 Septembre plusieurs animations avec notamment :

- Ouverture de la mairie avec présentation d'une exposition sur Camus de Richemont
- Exposition à l'APM
- La mobilisation des membres du Chemin de Fer de l'Allier pour la visite du musée.

Le CFA participera aux fêtes de fin d'année en organisant le train de Noël place Jaurès le dimanche 17 décembre.

Le CFA prépare la fête du Tacot le premier week-end de juillet 2018.

- CCAB

Afin de respecter les contraintes administratives pour les demandes de subventions Mr Martin informe le conseil du lancement de la maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement de la rue Camus de Richemont/Batardeau/Pôle social.

- Plan Local d'Urbanisation Intercommunal

Dans le cadre de la mise en place du PLUI pour les 21 communes de l'ex Comcom de Montmarault, la commission de C. Touzeau accompagnée des maires se déplacera sur chaque commune le 27 Septembre. Pour Montmarault qui possède déjà un PLU, il n'y a pas de modification à attendre suite à la prise de compétence du PLU par la Comcom.

- Perception

Lors du prochain renouvellement de bail des locaux de la perception, seul le bail des bureaux sera renouvelé, arrêt du bail pour le logement de fonction, par courrier le trésor public a annoncé qu'il laissait le logement vacant.

- RCEA

Une énième et dernière enquête publique concernant la totalité des communes du tracé de la RCEA concernant l'aménagement et la loi sur l'eau. L'ouverture de l'enquête débute le 18 Septembre pour une durée de un mois, le dossier est consultable sur Internet et dans chaque mairie où des rendez-vous peuvent être pris avec le commissaire enquêteur.
Le CM devra donner un avis.

↳ **Valerie BALICHARD**

Mr Ribier, Directeur du collège a constaté des stationnements abusifs sur les parkings, les mesures adéquates ont été prises.

Une nouvelle association Esprit sport 03, affilié à l'ASPTT Montluçon a vu le jour à Montmarault, cette association donne des cours les lundi et mardi à l'ancienne salle des fêtes (fitness, zumba, fight fitness, danse...), activité proche de Fit & Moov.

↳ **Bruno CONFESSON**

La commission travaux et environnement a étudié les travaux à réaliser autour du relais de l'amitié pour un aménagement piétonnier et de sécurisation, l'estimation des coûts est en cours.

Les bons contacts avec France Loire permettent de régler les soucis de voisinages facilement.

Suite aux travaux de la rue Pasteur une réunion de quartier sera organisée pour présenter le nouveau plan de circulation, le maître d'œuvre BTM en sera l'animateur.

La séance est levée à 22h30.